



CLSH

VACANCES POUR LES ENFANTS

Le centre de loisirs FAMILLES RURALES ouvre ses portes à tous les enfants des communes du canton aux lieux et vacances suivantes :

- **Vacances de FEVRIER : du 23 février au 6 mars dans la nouvelle école des BORDES AUMONT**
- Vacances de PAQUES : du 27 avril au 7 mai dans la nouvelle école des BORDES AUMONT (sauf 1^{er} mai)
- Vacances d'ETE (juillet et août, dates à valider) dans la salle des fêtes de SAINT LEGER PRES TROYES
- Vacances de TOUSSAINT : dates à valider
- Vacances de NOEL : fermé

Les inscriptions se font à la journée complète.

Repas : cantine obligatoire (sauf pour les enfants rentrant à domicile le midi), un repas chaud est servi tous les jours. Pas de repas tiré du sac

Horaires :

- centre de loisirs : 8h30-12h et 13h30–17h30
- garderie matin : 7h30 – 8h30
- garderie soir : 17h30 – 18h30

Renseignements : pour tout renseignement, envoyez un mail à afrsaintleger10@hotmail.fr

Inscriptions : toutes les informations et modalités d'inscription sont mises en ligne avant chaque période de vacances sur le site www.afr-stleger-aumont.fr. L'adhésion à Familles Rurales se fait une fois l'an (17 euros pour 2015). Il convient de déposer le dossier complet et le règlement du séjour avant la date butoir annoncée au secrétariat de la mairie des Bordes Aumont. Aucun dossier ne peut être rendu par mail.

Merci d'envoyer vos coordonnées et adresse mail à afrsaintleger10@hotmail.fr si vous souhaitez être informé des dates des séjours par mail.